

Mutterland



Janine Delbecque

Mutterland

Éditions EDILIVRE APARIS
93200 Saint-Denis – 2011

Illustration couverture : Annie Taillant

www.edilivre.com

Edilivre Éditions APARIS

175, boulevard Anatole France – 93200 Saint-Denis

Tél. : 01 41 62 14 40 – Fax : 01 41 62 14 50 – mail : actualites@edilivre.com

Tous droits de reproduction, d'adaptation et de traduction,
intégrale ou partielle réservés pour tous pays.

ISBN : 978-2-8121-4995-5

Dépôt légal : Avril 2011

© Edilivre Éditions APARIS, 2011

Maman,

*Quelle douleur de te retrouver dans ta plus stricte
intimité,*

ton plus strict dénuement !

*Faut-il exhumer ce que tu cherchais tant à
cacher ?*

ou à protéger ?

Tant pis !

Départ

Aime celui qui t'aime et sois heureuse en lui.
Adieu ! Sois son trésor, ô toi qui fus le nôtre !
Va, mon enfant béni, d'une famille à l'autre.
Emporte le bonheur et laisse-nous l'ennui !

Ici, l'on te retient, là-bas, on te désire.
Fille, épouse, ange, enfant, fais ton double devoir !
Donne-nous un regret, donne un espoir :
Sors avec une larme, entre avec un sourire !

Victor Hugo
Les Contemplations

Ce petit papier, chiffonné, tapé par elle, était caché dans ses boules de laine. Je la devine écrire ces lignes dans son internat de l'Ecole Normale d'Arras vers les années 30.

Réécrire, c'est traduire. Traduire une pensée, un vécu, même une langue, fût-elle la même que la nôtre, ici et maintenant. La famille d'Alice était pauvre, leur langue est marquée par le picard, le « ch'ti » qui est redevenu à la mode ces derniers temps, par l'absence de ponctuation qu'il a fallu restituer pour impulser un sens auprès du lecteur. Mais j'ai voulu rester au plus près de la réalité linguistique.

Réécrire, c'est aussi comprendre et partager le message du véritable auteur. Ce ne fut pas simple de quitter ses préjugés « antigermaniques » inculqués au fil des générations qui ont connu successivement trois conflits. Ce ne fut pas simple d'admettre que celle qui avait abandonné votre mère, finalement, avait aussi souffert. Elle aurait pu être comme vous, si vous aviez connu cette vie-là.

Réécrire, c'est aussi changer de regard sur notre histoire, notre vécu. Comment recevoir la nostalgie de ce soldat allemand qui a dû quitter votre village ? Comment lui enlever l'étiquette de « Boche », de « nazi » pour imaginer, voir en lui ... finalement un homme ? Et par delà ces échanges, comment imaginer une vie faite de quotidien et de rejet de l'occupant ?

Réécrire, c'est finalement vouloir partager avec un lecteur venu d'une autre planète, d'une autre génération, car quel point commun y a-t-il entre Henriette Veret qui est née en 1864, sous Napoléon III, et vous lecteur qui vivez, sous... du moins après 2010 ? C'est finalement créer un pont, transmettre directement un vécu.

Réécrire les angoisses de Marie face au chômage, à Paris, en 1931, réécrire les espérances de Bertha dans un homme qui pourrait sauver l'Allemagne en 1931, n'est-ce pas formuler une part anticipée de notre époque ?

Réécrire les lettres de ces familles qui s'ignoraient totalement, qui n'avaient même pas l'idée qu'ils participaient de la vie de la même personne aimée, c'est réunir ces bribes d'histoire pour créer l'unicité de cette histoire.

1

Les premières séparations – 1910

Deux silhouettes de femmes s'engagent dans la gare de Pforzheim. Il est 7 heures du matin, ce jour du 20 Février 1910. La pluie lancinante, l'obscurité lourde aggravent leur tristesse. L'une tient l'autre par le bras : elle aide sa sœur cadette à monter dans le train. Destination : Paris, Paris ! Ville de tous les rêves !

Surtout quand on vient de « fêter » ses 19 ans !

Surtout quand on a vécu sa jeunesse entre un père austère, diamantaire et une mère tendre, certes, mais si soumise à son mari et au pasteur !

Surtout quand il subsiste au fond du cœur un peu d'amour, submergé par la haine envers l'homme en qui vous avez cru, à qui vous avez cédé, par qui vous vous retrouvez grosse !

L'infamie est visible ! Le bannissement, obligatoire !

Paris commence à panser ses plaies. La crue du mois précédent a été ravageuse pour tous les Parisiens et particulièrement pour l'ensemble des hôpitaux : effondrement des murs, difficultés de ravitaillement,

plus d'éclairage, quant au chauffage !! La boue domine encore les rues et les trottoirs. Difficile de ne pas trébucher ! Difficile de marcher la tête haute ! Difficile de trouver la maternité qui vous accueille. Dans ces enchevêtrements de détritiques qui encombrèrent les couloirs, parmi toute cette population en grande demande, elles trouvent toutefois une aide.

L'accouchement n'est pas imminent, même si les signes prémonitoires angoissent la jeune fille. Elles vont attendre toutes deux dans une chambre d'hôtel proche. Elles sont surprises de l'accueil, presque banalisé des Français, pour qui il n'est pas surprenant de voir des jeunes mères d'origine étrangère attendre leur délivrance à proximité de la maternité. En 1910 : 235 enfants de parents étrangers ont été « placés sous l'autorité de l'Etat », dont 53 viennent d'Allemagne.

5 Mars 1910 :

Bertha et sa sœur Clara regardent en larme le berceau. Que sont devenues l'infamie, la honte et la souffrance ?

Juste un bébé, une petite fille qui plante son regard dans le leur !

Il leur reste à toutes trois, deux semaines à vivre ensemble. Que se sont-elles dit de souffrance et d'espoir ? De pleurs et d'amour ?

Il peut apparaître surprenant qu'à cette époque, une jeune fille allemande ait pu se rendre à Paris pour y accoucher et abandonner son enfant. Et pourtant ! Toute une organisation fonctionnait sur ce système : un certain nombre de sages-femmes travaillaient en liaison avec l'Hôpital de la Charité. On pouvait les

contacter à des adresses situées le long des voies de communication aboutissant à l'hôpital qui reportait sur elles les accouchements à effectuer à domicile ; certaines étaient itinérantes et avaient leur « malle d'accouchement à domicile. » C'est chez l'une d'elle qu'est née la petite Alice. La sage-femme s'occupait également des démarches administratives : c'est l'une d'elle qui a aidé Bertha à effectuer les démarches de déclaration de naissance, puis d'abandon. L'ensemble constituait un refuge de « couches clandestines » qui recrutait par l'intermédiaire du Bottin, plus ou moins « international »

« Maison recommandée pour Dame de province ».

« English spoken. »

« Soulage le mal des femmes »

« Rôle discret pour mère célibataire »

Le 15 Mars 1910 :

Elles arrivent toutes trois à l'Assistance Publique. Bertha, plus que jamais soutenue par Clara, porte Alice dans ses bras. Un traducteur les prend en charge pour notifier par écrit l'abandon.

Sexe de l'enfant : féminin

Nom et prénom : Halberstadt Alice

Lieu et date de naissance : 5 mars 1910

Indication de la mairie où il est inscrit : Paris
Vème

Est-il légitime ou naturel : naturel

Lieu de l'accouchement : maternité

Vœu des parents quant au culte : protestant, à baptiser.

Explication détaillée des motifs qui ont amené l'abandon de l'enfant et renseignements particuliers.

Fille mère, 19 ans, venue d'Allemagne à Paris pour y faire ses couches et confier son enfant à l'Assistance Publique parce qu'elle a été chassée du domicile de ses parents et qu'il lui serait impossible de pourvoir aux besoins de son enfant.

Date et heure du dépôt à l'hospice, le 15 mars 1910 à 11 heures $\frac{3}{4}$ du matin

Effondrement !

D'autres questions fusent, en français d'abord, puis en allemand. Elle répond à certaines :

Nom et prénoms, âge, profession, lieu et date de naissance de la mère (si elle est étrangère, bien préciser la localité même d'origine, ainsi que le canton, la province)...

Halberstadt Bertha, Johanna, née le 31 Janvier 1891, à Pforzheim (Allemagne).

Lui a-t-on dit que l'admission d'un enfant à l'hospice des Enfants-Assistés ne constituait pas un placement temporaire, mais bien un abandon, et que les conséquences de cet abandon étaient les suivantes :

Ignorance absolue des lieux où l'enfant serait mis en nourrice ou placé ?

Absence de toute communication, même indirecte, avec lui ?

Nouvelles de l'enfant données tous les trois mois seulement et ne répondant qu'à la question de l'existence ou du décès ?

Oui.

D'autres questions restent sans réponse, tant elles lui apparaissent vaines ! La date de mariage, la reconnaissance de l'enfant par le père...

Le 15 mars 1910, Bertha signait l'acte d'abandon de sa fille, définitif, malgré toutes ses démarches pour récupérer sa fille et qui sont restées sans réponse.

Pforzheim, Le 22 avril 1910,

*Lettre adressée au Directeur de l'Assistance
Publique*

*Cher Monsieur, Je vous serais très reconnaissante
si vous vouliez me dire comment va mon enfant, Alice
Halberstadt, née le 5 mars 1910, à Paris, numéro
187294*

*Seriez-vous également assez aimable de me dire si
je peux et à quelles conditions, récupérer mon enfant.*

Avec mes remerciements

Bertha Halberstadt

Adresse : ...

Pforzheim, le 6 septembre 1910,

Lettre adressée à l'Administration Générale de
l'Assistance Publique

Monsieur,

S'il vous plaît, soyez assez aimable de me dire
comment va mon enfant : Alice

Halberstadt, née le 5 mars 1910, n° 187294

Avec mes remerciements

Bertha Halberstadt

Adresse

Pforzheim, le 30 octobre 1910

Administration générale de l'Assistance Publique
de Paris

Je voudrais juste demander, humblement, de tout
mon cœur, de me dire comment va mon enfant
Alice...

Avec mes remerciements

Bertha...

Adresse...

Pforzheim, le 9 février 1911

S'il vous plaît, soyez assez gentil de me dire
comment va mon enfant : Alice

Halberstadt, née le 5 mars 1910, n°...

Avec mes remerciements

Bertha Halberstadt

Quelle détresse se dégage de ces courriers barrés
de deux traits ! Visiblement, suite n'a pas été donnée.

« Beaucoup de mères souvent mal conseillées,
abandonnent leur enfant quelques jours après leurs
couches. Elles sont alors persuadées qu'elles ne
pourraient pas l'élever, même si l'administration leur
venait en aide ; mais après quelques jours, elles
regrettent leur résolution et réclament leur enfant.
Presque toujours celui-ci est déjà pourvu d'un
placement à la campagne où il est élevé au sein par
une nourrice. Il est évident qu'il a intérêt à rester dans
le service jusqu'au sevrage qui a lieu généralement
vers le quinzième mois de l'enfant. Un autre motif

général de refus est l'indigence des parents ou leur indignité morale »¹

Derrière le terme d'indignité, on peut y concevoir le rejet de l'autre ? Toujours est-il que ce lien était bel et bien rompu ! Seul le nom... Si difficile à porter par une enfant qui vit la première guerre mondiale et une jeune femme qui a 30 ans au début de la deuxième !

¹ Les Sages femmes à Paris de 1871 à 1914 – Danielle Tucat.

2

Quelques aperçus de la planète « Assistance Publique de Paris » aux alentours de 1910

1910 connut un record dans le nombre de secours apportés aux mères en détresse et enfants abandonnés. Les grandes crues constituèrent l'une des principales raisons. Le service de secours préventifs d'abandon a été saisi pendant l'année 1910 de 105.542 demandes de secours, soit une augmentation de 6.043 sur 1909.

« Pendant l'année 1910, le service de secours pour prévenir ou faire cesser les abandons est intervenu en faveur de 23 672 enfants : les secours qui ont été attribués, soit en argent, soit en nature, représentaient une somme de 1.542900

FR.04. » Ils étaient de natures diverses : secours à l'allaitement, secours dits « de transports gratuit par chemin de fer », mais ne concernaient pas les enfants nés hors du département de la Seine (350), ni les enfants étrangers (235), parmi lesquels 53 avaient une mère d'origine allemande. Parmi les mères de

nationalité étrangère, les plus nombreuses provenaient, en 1910 de :

L'Italie : 54 enfants

L'Allemagne : 53

La Belgique : 44

La Russie : 25

La Suisse : 22 enfants

Les enfants abandonnés à Paris étaient répartis, d'une part pour alimenter en main d'œuvre les zones rurales déficitaires, d'autre part au nom de la philosophie rousseauiste qui a longtemps prévalu à la direction de l'Assistance Publique : la Nature est bonne, tant par elle-même, que par les humains qui y habitent. La Ville, la Civilisation dépravent et pervertissent l'enfant.

De l'abandon à l'adoption²

Les enfants n'effectuaient qu'un bref séjour dans l'hospice dépositaire, aux alentours de trois jours, le temps de vérifier leur santé. Chaque jour du mois arrivaient à l'hospice venant des agences, un ou plusieurs convois de nourrices au sein. Les dates d'arrivée de chaque convoi ou le contingent des nourrices à fournir par chaque agence étaient arrêtés à l'avance d'après un tableau approuvé par le Conseil général. L'hospice dépositaire a reçu en 1910, 1.461 nourrices réparties en 476 convois. Sur les 476 convois, 12, composés de 40 nourrices, étaient destinés à Arras.

² D'après les rapports des inspecteurs de service des enfants assistés. Année 1910 – Archives Nationales.

Le 16 mars, 4 nourrices d'Arras eurent la charge de s'occuper de bébés dont un s'appelait Alice Halberstadt. A leur arrivée à destination, elles se sont rendues au dépôt de l'agence où il leur a été servi des soupes chaudes. Elles furent contre-visitées par le médecin du service et regagnèrent leur domicile avec leur nourrisson. En principe, les enfants ne devaient changer de nourrice que dans des circonstances exceptionnelles, telle que la perte de lait, le décès, la maladie, le manque de soin ou le départ de la nourrice hors du département. Telle fut la raison pour laquelle Alice changea de nourrice et connut sa deuxième rupture : elle arriva chez Henriette Veret, le 22 Février 1911. Dans le bourg de Croisilles, à quelques kilomètres, la nourricière qui avait pris en charge Alice à Paris à partir du 16 Mars doit quitter avec sa patronne le département.

Au moment de la séparation, Benjamin Cuvillier qui, sans doute, devait être le jardinier de la maison, assiste à la séparation et ressent les larmes de cette famille. Il rentre chez lui. Ses propos furent rapportés par Alice qui, elle-même les tenait de sa mère :

T'sais, chez les « ... », y braient parce qu'y doivent partir et l'cher l'p'tiote ! Nous, on é tro viu pour avir un autre éfant ! On poro l'pr'indre ! Quéqu't'en pinch ?

Effectivement, tous deux avaient 47 ans. C'est ainsi qu'Alice passa d'une fa-

mille à l'autre et qu'elle fut élevée par Benjamin Cuvillier et Henriette Veret. Vu de notre XXIème siècle, ce changement de parents nourriciers peut paraître surprenant, voire bien léger. Pourtant le choix des nourriciers essayait d'être cohérent : il importait de reconstituer pour les enfants un milieu familial et

de leur créer des affections qui remplaceraient celles qu'ils avaient perdues dans leur famille naturelle. Toutefois, cette préoccupation n'était pas la seule : la situation matérielle et morale des nourriciers, l'hygiène de leur habitation, constituaient des atouts importants. Il n'en demeure pas moins que le recrutement des nourriciers s'opérait difficilement, ce qui explique que c'est surtout la classe pauvre qui fournissait le contingent nécessaire aux placements des enfants : le taux d'indemnité était variable selon l'âge de l'enfant et le nombre de mois pendant lequel il y demeurerait, à cela s'ajoutaient une prime à la survie et une récompense dès que l'enfant avait l'âge de 13 ans. Par delà cet encadrement chiffré, légiféré, il n'en demeure pas moins que l'humain était déterminant : Marcelle, la sœur « de lait » d'Alice connut la malchance d'avoir été placée chez des « Thénardier » avant que l'Assistance ne la déplace puis ne la confie à Henriette. Alice, malgré le déplacement qu'elle vécut à l'âge de 11 mois, connut le bonheur et la tendresse avec Henriette et Benjamin. Leur pauvreté ne constitua pas un obstacle à l'épanouissement de la gamine. Jamais, elle ne fut exploitée. Bien au contraire, de la fratrie elle fut la seule à pouvoir poursuivre ses études, ce qui constitue en outre, dans le cadre de l'entre deux guerres, une exception.

La pension était payée au nourricier jusqu'à ce que la pupille ait 13 ans révolus. Le pupille dont la pension n'était plus payée était mis en apprentissage, de préférence dans les « professions agricoles ». La liste des métiers majoritairement consacrés aux enfants de l'assistance publique : blanchisseuse,

raccommodeur, sabotier, ne comprend presque jamais d'instituteur et encore moins d'institutrice.

Et pourtant, tel fut le métier d'Alice qu'elle exerça dans un village du Pas-de-Calais.

3

Quelques aperçus de la famille et de Croisilles

Croisilles, ville d'accueil d'Alice, est un bourg rural : soit vous êtes un possédant de ces bonnes terres, soit vous êtes ouvrier agricole. Les Veret-Cuvillier faisaient partie de ces derniers. Toute la famille est originaire de ce coin du P a s - d e - C a l a i s .

Tous exerçaient soit le métier d'ouvrier agricole, soit celui de domestique, ou celui de journalier voire de valet de charrue. Aucun ne possédait un arpent de terre. Tous ont vécu, dans une petite maison, nichés les uns avec les autres.





Alice évoquait souvent les soirs de veillée avec Joséphine, sa grand-mère qui racontait sa grande peur à l'arrivée dans le village des Uhlans, ces fameux Cette famille d'accueil ne pouvait être, comme beaucoup d'autres que nourricière car cela apportait un sérieux complément de revenu. Il est vrai que « casques à pointe » pendant la guerre de 1870. La terreur semée auprès des villageois par ces cavaliers a été la première de toutes celles subies par la suite. La dévastation fut-elle la même que lors de la première guerre ?

Cette famille d'accueil ne pouvait être, comme beaucoup d'autres que nourricière car cela apportait un sérieux complément de revenu. Il est vrai que parmi les motivations de « travailler pour l'Assistance Publique », la première d'entre elles était financière. Il n'en demeure pas moins que ces enfants n'étaient pas tous logés à la même enseigne : certains sont aussi aimés que les enfants du couple. Ce fut le cas d'Alice.

Les deux premières filles du couple sont déjà mariées. Elles sont parties à Paris – car c’est là que l’on peut espérer sortir de la pauvreté et du statut de fille de ferme. Marie qui est née le 19 Août 1882, ainsi que Joséphine, née le 7 décembre 1892 avaient déjà quitté le nid familial.

Cette photo reflète bien la famille Veret Cuvillier. Elle fut probablement prise le 26 Avril 1913 lors du mariage de Joséphine Veret avec Louis Héraude : le couple se situe au premier plan, au centre. La tenue est soyeuse, élégante. Qui dirait l’origine sociale de la famille ci-représentée ?



Photo de mariage 26 avril 1913

Le couple situé à droite de Joséphine : Henriette et Benjamin. Leur tenue est celle qu’on appelait celle du dimanche. Ils ne semblent pas à l’aise dans cette pose. La personne située à la gauche du petit : Joséphine, la

mère d'Henriette, elle aussi ne fait pas partie du futur groupe de « parisiens ». Marie, la fille aînée, tout en haut, apparemment n'est pas encore mariée avec Alexandre Arthuis, qui lui, se tient raide, derrière Joséphine – mère. Quant aux autres, je n'en puis dire d'avantage. Ce qui est sûr c'est que cette photo a été prise par l'Union Photographique Française dont le siège se situe à la fois à Paris et à Neuilly. (Déjà, cette ville est le symbole de la promotion sociale). Alice n'est pas sur la photo et malgré ses deux ans de présence dans la famille, elle n'en est pas membre. Ainsi, le nœud familial est fixé dans son évolution.

1913 ! Qui croirait qu'un an plus tard ce décor s'écroulerait !

Le groupe des anciens est rentré sur Croisilles, celui des jeunes est resté sur Paris.

Le 1er août 1914 : mobilisation des troupes en France.

Le 3 août : invasion de la Belgique avec ce qui s'ensuit : exode massif vers Paris.

Fin août : premier combat sur Arras et ses conséquences : exode de la population.

Début septembre : le combat contourne Arras sur l'Est, quoiqu'il en soit, Croisilles est bombardé, la population évacuée. Henriette part vers Paris. Et Alice ?

4

Les enfants de l'Assistance Publique pendant la guerre

Les réfugiés

Au moment de l'invasion de l'été 1914, les habitants du Nord ont fui l'avancée allemande. D'autres ont été évacués de force par l'armée française en retraite. A ces rapatriés, s'ajoutent ceux provenant des territoires limitrophes envahis. Les conditions de départ sont très douloureuses, et de réception tout autant : cet afflux de population se concentre pour l'essentiel sur 40 départements situés à l'arrière dont la région parisienne et la Seine Maritime. Les populations ne furent pas tendres avec ces hordes de pauvres qui avaient des coutumes différentes, une langue à un accent différent. On les appelait « les Boches du Nord ». Ces familles subissaient la triple peine : tout perdre, subir la guerre, et porter le nom « d'infamie ». Quant à Alice, c'était pour elle la quadruple peine : Halberstadt, enfant de l'Assistance. Tout était dit.

C'est sur Paris puis sur Saint-Germain-en-Laye qu'Henriette s'est dirigée vers une de ses filles.

L'exode ! Que sont devenus ces enfants abandonnés ?

C'est grâce aux rapports des directeurs d'agence ou inspecteurs de l'Assistance Publique que nous avons, aujourd'hui, une approche de ce que réalisa une partie de l'Etat Français, tandis que l'autre mena le combat au front. D'ailleurs, pendant la seconde guerre mondiale, les enfants de l'Assistance s'attendaient à être pris en charge par l'état³, tant il était inscrit dans les mentalités de ces enfants que l'Etat n'abandonnait pas ceux qui leur étaient confiés. Alice évoquait de temps à autre qu'elle avait été prise en charge par l'Assistance à l'approche de l'ennemi : « Un convoi d'enfants était parti vers les Alpes. J'ai retrouvé ma mère par la suite ». Effectivement, elle a dû faire partie d'un de ces convois qui étaient en liaison avec la Suisse.

Ce qui est sûr, c'est que ces enfants n'étaient pas lâchés dans la nature, les rapports des Inspecteurs de l'Assistance Publique de 1915 en attestent :

« **A la date du 15 avril 1915**, le siège de l'agence d'Arras était transféré à Aubigny. La situation est la suivante : 83 communes avec une population de 694 pupilles dont 147 avaient pu fuir devant l'envahisseur, suivant les renseignements recueillis par le directeur. Arras abritait encore 14 élèves. Le 22 mai, Monsieur Quignon, le Directeur de l'Agence

³ Un diamant brut d'Yvette Szczupak-Thomas collection Point 2003

confirmait qu'il restait 2 pupilles à Arras (Ils avaient 17 ans et voulaient rester avec leurs parents nourriciers) : « La situation de l'agence en 1915 est demeurée sensiblement la même que celle relatée au cours des derniers mois de 1914. Trois faits nouveaux sont à signaler :

– *L'évacuation dès le début de l'année des pupilles restés jusque là, car la situation est devenue trop dangereuse pour eux.*

– *L'ennemi est chassé de 4 communes qui paraît-il, sont entièrement détruites.*

– *Le retour en territoire non envahi d'un certain nombre d'enfants évacués des lignes ennemis avec leurs nourriciers.*

Voici, par ailleurs, la répartition des pupilles restant inscrits sur mes contrôles à la date du 31 Décembre 1915 :

Pupilles demeurés dans le département du Pas-de-Calais : 142 dont 14 filles en 1915, à Arras.

Evacués sur divers départements : 57

Sous les drapeaux : 25

Evacués dont l'adresse est inconnue : 17

Prisonniers civils en Allemagne : 5

Prisonniers restés en pays envahi : 482

Total : 760

Rapport de 1917 de l'agence d'Arras :

« Le repli de l'ennemi à la suite des offensives des armées franco-anglaises commencées sur la Somme en juillet 1916, avait libéré le territoire de plusieurs circonscriptions médicales de l'agence dont celle de Croisilles. Toutefois, le retour des pupilles n'a pu être

autorisé en raison de l'activité persistante des opérations sur cette partie du front. Dans le cours de l'année,

173 pupilles venant des lignes ennemies sont rentrés en France sous la conduite de leurs parents nourriciers ou de leurs patrons qu'ils n'avaient pas quittés. Il paraît rester, hélas ! en région occupée 276 pupilles mineurs. »

« L'administration tient rigoureusement la main à ce que les enfants en âge scolaire suivent régulièrement les cours des écoles communales primaires publiques. Elle encourage d'ailleurs dans ce sens les nourriciers par une prime de 50 francs, les instituteurs par une prime de 40 francs, et les élèves par une prime de 10 francs pour chaque certificat d'études primaires obtenu ».⁴

Rapport du Conseil Général de la Seine en 1915

Extraits du compte rendu de la séance du 31 Juin 1915

Question 43 : Question relative au fonctionnement du service des enfants assistés pendant la période de la guerre.

« En même temps que l'administration prenait à Paris les dispositions que nous venons d'exposer, des instructions étaient adressées aux directeurs des agences en province, en vue de parer aux difficultés qui pouvaient surgir du fait des événements. Une circulaire en date du 6 août donnait à nos agents, les

⁴ Rapport d'inspecteur de l'Assistance Publique en 1915, 1917 Archives Nationales.

directions à suivre... Elle faisait ressortir jusqu'avant tout, qu'il convenait de rassurer les nourriciers, quant à la régularité du paiement futur des mois de pension.

Cette précaution pouvait paraître utile pour éviter toute panique. Le dévouement de nos nourriciers en prévint l'objet.

En effet, Messieurs, dans aucune agence, que ce soit dans le Nord ou dans le Pas-de-Calais, aucune défection ne s'est produite, aucun enfant à la pension ne fut ramené au directeur, par crainte des conséquences de la guerre. C'est là un résultat que nous avons le devoir de proclamer avec une légitime fierté. Un sentiment unanime des nourriciers était que le pupille faisant partie intégrante de la famille devait en suivre le sort, heureux ou malheureux ; et nul ne songea à se défaire d'un hôte qui eût pu devenir gênant à un moment donné. Admirable sentiment de solidarité humaine qui s'impose à notre gratitude (...). En résumé, Messieurs, le service des enfants assistés a pu fonctionner depuis le début de la guerre(...). Malheureusement, dans la région du Nord Pas-de-Calais, une de nos agences a été complètement investie par l'ennemi, celle de Valenciennes. Une autre, celle d'Arras, l'a été sur la plus grande partie du territoire. L'investissement de la partie du territoire de l'Agence d'Arras qui s'étend à l'Est sur les cantons de Croisilles, de Bapaume, s'est fait très rapidement et n'a pu permettre l'évacuation de 600 et quelques pupilles qui sont restés dans les lignes ennemies. 150 ont pu fuir, emmenés par leurs nourriciers, et nous restons en relation avec eux. Monsieur Quignon, directeur de l'agence d'Arras, n'a pas quitté son poste pendant tout le Bombardement (...) » Rapport fait par

Monsieur Mesureur, Directeur de l'Assistance Publique.

Ces quelques extraits éclairent le soin pris par l'état français et les parents nourriciers de ces enfants : l'aspect chiffré, la présence continue de Monsieur Quignon à Arras qui était dévasté confèrent l'aspect « précieux » qu'ont ces enfants à leurs yeux.

Et Alice dans cette tourmente ? Toujours est-il qu'elle retrouva Henriette et Marcelle à Saint-Germain-en-Laye avant la fin de la guerre. Les liens entre le service qui s'occupait des réfugiés et l'Assistance Publique étaient maintenus. Alice se souvenait du 11 Novembre 1918. Elle était à l'école. Tout à coup les cloches sonnèrent à toutes volées.

Ma mère ! ma mère ! La guerre est finie ! C'est la maîtresse qui l'a dit et elle nous a renvoyés chez nous !

Ces propos témoignent qu'elles étaient réunies. Son école se situait rue de la procession. Elle avait 8 ans. Quand sont-elles rentrées dans leur Croisilles bien-aimé ? Quoiqu'il en soit, il est probable que le circuit scolaire était perturbé, même si l'état veillait à la réussite scolaire des enfants et la finançait.

2. CROISILLES (Pas de Calais) en 1919 — Rue d'Arras (1)



4. CROISILLES (Pas-de-Calais) en 1919 — La Place



Charles Lelien, Arras

5

Alice, Pupille – boursière

La plupart des enfants assistés voyaient avec angoisse et inquiétude venir leur anniversaire des 13 ans : c'était le moment où souvent la séparation d'avec les parents nourriciers s'effectuait, de manière souvent douloureuse. L'enfant était placé pour travailler dans des conditions souvent drastiques. Parfois diverses bourses aidaient les jeunes qu'elles soient nationales, départementales ou municipales. A Croisilles, en 1641, Philippe Boucher, prêtre de la paroisse légua les revenus de ses terres « sises à Mercatel » au profit des étudiants pauvres de Croisilles. Ce prêtre était issu d'une famille riche et avait aidé de nombreuses familles pauvres de sa cure. Il avait rédigé un testament afin de poursuivre son œuvre par delà sa mort. Le fruit de ses 9 hectares de terres fut consacré, par le biais d'une fondation, à donner des bourses à des enfants pauvres nés à Croisilles ou issus de... Sous la révolution, et durant le XIX^e siècle, « les bourses de Croisilles » perdurèrent. En 1931, les terres furent vendues et le

nouveau propriétaire réclama le fermage pour son bien propre.

Contestations, pétitions,
Interventions du Préfet, de l'Education Nationale,
toutes les institutions se renvoyèrent la balle pour décider (l'Instruction Publique, la Préfecture, le Domaine).

Finalement, la tradition « philanthropique » eut gain de cause et perdue de nos jours, certes modifiée.

L'humour de cette affaire eut été qu'Alice, mécréante impénitente, eût bénéficié des « bourses du prêtre » ! Mais non !

Donc, ce ne fut pas par le biais d'une bourse communale, mais plutôt par l'action de l'état comme l'attestent les rapports d'inspecteur.

« Quelques élèves particulièrement bien doués et qui se sont distingués dans leurs études primaires sont autorisés dans la limite des crédits dont l'administration dispose à poursuivre leurs études et sont proposés aux bourses. Une délibération du Conseil Général du 28 Octobre 1889 dispose que chaque année, un certain nombre d'enfants assistés seront appelés à concourir pour l'obtention des bourses, écoles ou lycée de Paris... Les frais d'études sont supportés en principe par le budget départemental au titre des dépenses du service des enfants assistés. Toutefois l'administration profite dans la mesure du possible des dispositions de ses pupilles en les présentant aux concours et examens divers. D'autre part, l'administration dispose de revenus de diverses fondations destinés à couvrir les frais d'inscription des pupilles. »

Finalement qui a eu l'initiative de cette poursuite d'études ?

Plusieurs facteurs ont concouru à ce fait. Sans doute, l'Etat lui-même : il devait remplacer les classes d'enseignants morts au champ d'honneur. Ensuite, la politique de l'Assistance Publique était d'aider au maximum à la promotion de ces jeunes. Enfin, les facteurs personnels : Henriette ne voulait pas que sa petite dernière, « l'p'tiote » vive dans le même environnement professionnel familial : dur labeur d'employée de maison ou de ferme, d'ouvrière fileuse supporté avec courage par elle-même et sa mère, pour trois francs six sous. Alice, enfin, aimait l'école (poussée peut-être par son institutrice ?), comme l'attestent les courriers échangés entre les différents « partenaires ». Mais les relations inter-administrations ne furent pas toujours aisées : les deux administrations, Education Nationale et Assistance Publique, prirent un certain temps pour se mettre d'accord sur l'admission d'Alice.

– Courrier émanant du service de l'Assistance Publique d'Arras : « *La jeune Halberstadt née (...) a été autorisée par décision du 16 mars dernier à se présenter aux prochains examens d'admission dans les écoles primaires supérieures* »

Signé par Monsieur Guignon, le Directeur d'Agence, satisfait le 23-4-23. Par la suite, une série d'échanges entre les deux administrations infirma l'admission d'Alice, puis Monsieur Guignon la confirma :

« *Comme suite à la note ci-jointe, je confirme à l'Administration ma lettre du 27 juin dernier ainsi conçue : L'inspecteur Académique du Pas-de-Calais me réclame d'urgence pour (2 élèves) qui ont subi*

avec succès l'examen des bourses dans les écoles primaires supérieures, un engagement pris par le tuteur de les présenter au concours d'entrée à l'Ecole Normale dès qu'elles rempliront les conditions requises. Je prie l'Administration de vouloir bien me faire tenir ces pièces dès que possible. »⁵

Le Directeur de l'Agence d'Arras

Cette demande fut satisfaite le 20 juillet 1923. Mais cela était conditionné par l'accord financier de l'octroi des bourses, ce qui fut fait le 10 août. Des autres courriers émanant de la Direction d'Arras, on peut constater le soin constant apporté au suivi des élèves, y compris jusqu'à la demande de l'augmentation de leurs bourses.

Son début de carrière n'avait tenu qu'à un fil.

Toujours est-il qu'Alice se retrouve interne au Cours Complémentaire Delansorne à la rentrée 1923 à Arras. Elle avait 13 ans.

Cette institution était récente pour l'époque puisqu'elle avait été créée en 1907. L'objectif des directives ministérielles était de permettre à un nombre croissant de jeunes de poursuivre d'autres études, de perfectionner leur niveau scolaire. En quelque sorte, il est l'ancêtre des collèges. Il était financé, en partie par la Mairie, en partie par le Conseil Général, en partie par l'Instruction Publique, c'est-à-dire l'Etat. Certains étaient privés, ce qui était le cas ici. Le nom de Delansorne est connu à Arras : Monsieur était maire et Madame gérait les Cours Complémentaires.

⁵ Rapport de 1929 Archives Nationales

Tous ces courriers et les bulletins sont conservés aux Archives Nationales. Sa vie s'écoula ainsi de l'internat d'Arras à Croisilles où, tous les 15 jours, elle retrouvait Henriette et Benjamin.



*Benjamin Cuvillier et Henriette Veret
Photo prise en 1913 après le mariage de Joséphine*

6 Le cours Delansorne

La vie y était austère, au regard de notre époque. Mais quelle chance de pouvoir y entrer ! Peu de détails différaient d'une école religieuse (sauf l'enseignement de la religion). Ces Cours Complémentaires étaient certes privés, mais laïcs.



Photo prise en début d'année scolaire 1926-1927

Toute pensionnaire devait à cette époque, déposer, à la direction – ici des cours complémentaires « Delansorne » à Arras – une liste de correspondance agréée par la famille. Elle nous permet, aujourd’hui, d’identifier les réseaux sociaux, familiaux et régionaux de la jeune Alice.

A cela s’ajoutait le règlement de l’établissement.

Noms des correspondants	Adresses	Professions	Liens
M et Mme Arthuis	11, rue Bonaparte Paris (6ème)	Ménagère et em ployé au Louvres	Sœur
M et Mme Bunel	1, rue de la procession Saint- Germain en Laye (Seine et Oise)	Employés dans une cuisine	Sœur
Melle Simonne Héraude	37, rue Klock à Clichy	Sans profession	Nièce
Melle Marguerite Philippe	117, rue de Saint Quentin à Saint Sauveur-Arras	Employée de bureau et professeur de sténo	Amie
Melle Louise Mathon	Rue de Boyelles à Croisilles (P de C)	Ménagère	Cousine
M et Mme Favier	25, rue Poulet à Paris (Seine)	Employé de bureau	Amis
Madame Cuvillier	Rue de Boyelles à Croisilles (P de C)	Ménagère	Mère

Préparation à l’entrée à l’Ecole Normale des Institutrices

Ces cinq années se sont plus ou moins bien passées ! :

« Alice n'a pas fait assez d'effort, car elle est bien douée et peut faire une brillante carrière. Elle semble animée des meilleures intentions pour l'année prochaine. Elle passe en seconde. Année scolaire : 1923-1924 »

Elle redoubla cependant sa dernière année :

« Elève intelligente qui aurait pu réussir le concours pour l'Ecole Normale cette année – n'a pas assez travaillé – Douée d'une façon exceptionnelle pour la sténodactylographie. Je demande son maintien encore une année en cours complémentaire pour la présenter au concours des Postes et à celui de l'Ecole Normale. Boursière.

Enfants assistés du Département de la Seine – Agence de Saint-Pol. Le 10

août 1926. »

Lors de son premier concours, elle dut remplir un dossier : « Demande de Certificat d'origine », formulaire donné par l'Assistance Publique qui effectuait les démarches en lieu et place des pupilles. Elle reçut donc son premier bulletin de naissance avec le rappel de l'origine de sa mère.

Enfin, l'année 1928 fut scolairement bénéfique et couronnée de succès : Alice allait rentrer à l'Ecole Normale d'Institutrice ! Madame Delansorne garda quelques contacts avec elle. La lettre qui suit témoigne des liens tissés. Il est sûr que l'enfant de l'Assistance Publique n'avait pas subi de discrimination.

Ma chère Alice, J'ai écrit à votre Directeur et envoyé votre lettre et adresse. Il n'y a certainement pas d'inconvénient à ce que vous achetiez votre trousseau à Paris, d'ailleurs, il vous répondra là-bas.

*Je vous embrasse. A plus tard et amusez-vous bien
Madame Delansorne. Bonjour de tous*

Elle avait 18 ans, toujours pupille de l'Assistance Publique, mais engagée dans une vie professionnelle choisie et dans une autre famille choisie, elle aussi : celle des instituteurs et institutrices de la Troisième République, issue et formée par les « Hussards noirs ».

Mais alors : pourquoi Les échanges épistolaires à partir de fin 1928 ?

Troisième rupture de sa vie : Benjamin vieillit et éprouve des difficultés physiques à travailler et le 13 Novembre 1928, il se pend « pour ne pas être une charge à sa famille ». Drame ! Les filles d'Henriette : Marie et Joséphine vont faire venir leur mère à Paris pour s'occuper d'elle.

Alice reste donc seule à Arras. Mais elle rejoint toute sa famille à Paris, St Germain en Laye et Cœuilly aux vacances scolaires.

Entre les deux : on s'écrit.

7

Quelques éléments de sa scolarité

Ecole Normale d'institutrices d'Arras

Bulletins du second trimestre de 1928 1929

De Mademoiselle Halberstadt Alice

Elève Maîtresse de 1^{ère} année

Appréciation générale : Résultats presque nuls en mathématiques. En français, Melle Halberstadt pourrait bien faire, mais son travail est irrégulier.

Caractère insouciant, la tenue manque de correction.

Observations faites à la pupille.

Arras, le 22 mars 1929

Ecole Normale d'institutrices d'Arras

Bulletin du troisième trimestre

De Mademoiselle Halberstadt Alice

Appréciation générale : Ne s'est pas encore adaptée à la discipline de l'Ecole Normale. Paraît

cependant dans de bonnes dispositions et désireuse de travailler. Pourrait obtenir de bons résultats

Arras, le 10 juillet 1929

Bulletin du premier trimestre de l'année scolaire 1929-1930

Mademoiselle Halberstadt

Elève-maîtresse de deuxième année

Appréciation générale :

Elève dont le travail donne de bons résultats dans les études littéraires. Mais l'application est insuffisante dans les études scientifiques

La tenue laisse toujours à désirer.

Arras, le 22 Décembre 1929

La Directrice



Promotion 1928-31 de l'École Normale d'Arras

8

La première lettre de Marie, sa sœur : 1928

De Marie (46 ans), sœur aînée d’Alice à Alice (18 ans)

Les vacances de Noël et les retrouvailles se préparent à Cœuilly, sous l’égide de Marie. La maison était probablement un bien « pavillonnaire » de la famille d’Alexandre Arthuis, le beau-frère d’Alice ;

Paris, le Mercredi 26 décembre 1928

Chère Alice,

Je t’envoie ce petit mot pour te dire de fermer le compteur électrique dans la cuisine. Pour te rendre compte s’il est fermé, tu laisses la lampe de la cuisine ouverte et tu tournes le gros bouton blanc ; si la lumière s’éteint, cela signifie que le courant est coupé. Apporte mon parapluie, le tablier noir, le neuf est destiné à ma mère, ainsi que les pantoufles.

*Alors ! A dimanche ! Je vais aller voir Simone
chez Pigiez. Je vous embrasse toutes deux !*

Arthuis

11, rue Bonaparte. Paris

9

Lettre de Simone, sa nièce

Clichy, le 17 mars 1929.

De Simone (sa cousine – 19 ans) à Alice Halberstadt (19 ans) Ecole Normale d'Instituteur Arras – Pas de Calais.

Ma chère petite Alice

J'ai bien reçu ta petite lettre ou plutôt ta grande lettre. J'espère que ta santé est bonne et que tu ne souffres plus du froid. Ici, nous avons un bon soleil. Mais, je ne sais pas si à Arras, il fait le même temps.

J'ai bien reçu ta petite lettre ou plutôt ta grande lettre. J'espère que ta santé est bonne et que tu ne souffres plus du froid. Ici, nous avons un bon soleil. Mais, je ne sais pas si à Arras, il fait le même temps.

Ma chère petite Alice, je te remercie de l'affection et de l'intéressement que tu as envers moi. Je te prie de croire que je ne t'oublie pas. Je vais toujours bien, maman aussi. Quant à papa, il a de la tension, ce qui

le fatigue beaucoup. Mon petit frère est très gentil, il commence à jaser et il a actuellement.

7 dents et bientôt 8. Nous lui faisons faire des piqûres pour le fortifier.

C'est avec plaisir que je t'ai rendu le petit service que tu m'as demandé. Je t'ai fait deux genres de modèle. Tu prendras celui qui te plaira le mieux. Je suis allée chez ma tante Marie le dimanche après-midi, après la mi-carême, car ma grand-mère était à Paris, Marie m'a dit que la dernière lettre que je t'ai envoyée, lui était revenue à Paris parce qu'à ton école, on croyait que tu étais chez elle et comme elle ne savait pas encore que tu étais avec grand-mère (Henriette Veret) à Cœuilly, elle te l'a renvoyée à Arras, ce qui fait que cette lettre a beaucoup voyagé avant de te parvenir.

Maintenant, je viens te donner des détails sur mon examen de sténo : Cet examen était une dictée que le Directeur d'une école Pigier nous faisait et qui, ma foi, était assez difficile à rédiger, je n'ai passé que le Certificat qui consistait à faire environ 100 mots, nous avions 40 minutes pour la rédiger. Ensuite, on nous a donné 2 formules de comptabilité à expliquer.

Enfin, ma chère petite Alice, je ne vois plus rien à te dire, je termine en t'embrassant bien tendrement, en attendant le plaisir de te voir car je vois Pâques approcher. Tu présenteras mes meilleurs vœux à Simone Lacrampe, mes meilleurs souvenirs si tu ne l'as pas vue avant moi.

Ta petite Simone qui ne t'oublie pas.

PS : A l'intérieur de l'enveloppe, je t'ai mis le cachet de l'étude où je travaille.